



Groupe d'Etude
et de Protection
des Oiseaux en Guyane

L'Arrêté de Protection de Biotope de la forêt sur sables blancs de Mana : évaluation patrimoniale et appui à la conservation

1. Contexte :

Les forêts sur sables blancs représentent un biotope très particulier, localisé, menacé et encore très mal préservé aujourd'hui en Guyane.

Ces massifs forestiers sont parmi les plus originaux du bassin amazonien, regroupant parfois sur des surfaces réduites une très grande originalité biologique souvent très différente des massifs forestiers plus classiques et répandus sur les terres latéritiques alentours.

Sur des sols totalement lessivés formant d'épaisses couches de quartz pur ces forêts présentent des compositions floristiques très originales et riches d'endémisme. Elles sont surtout distribuées dans l'ouest guyanais.

Ces habitats sont encore très mal connus en Guyane et fort peu préservés. Pour mémoire, citons la découverte récente (2004) d'un secteur de sables blancs proche du bourg de Maripasoula, et encore largement couvert de forêt : un habitat totalement inattendu dans l'intérieur de la Guyane, et totalement inconnu des scientifiques, y compris des géologues. Or, ces quelques centaines d'hectares de forêt sont aujourd'hui très menacés car situés au cœur d'un aménagement rural d'attribution de parcelles agricoles !

Seul l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) de Mana permet de conserver un massif forestier littoral. Mais l'absence de gestion ne permet concrètement aucune conservation sur le terrain et ces forêts sont l'objet de multiples dégradations liées à l'implantation illégale de cultivateurs.

En outre, les inventaires réalisés à ce jour sur le site sont très limités et il est urgent de mieux connaître cet écosystème afin de mieux le protéger demain. Enfin, les élus locaux n'ont pas encore conscience du très haut intérêt patrimonial de ces forêts. Ce site mérite en effet une attention bien supérieure à ce que lui vaut son statut actuel d'APPB.

Pour les mêmes raisons que décrites plus haut, les forêts sur sables blancs sont des biotopes rares, menacés (extension des abattis) et qui pourtant sont extrêmement originaux. Une action concertée avec les acteurs locaux serait la bienvenue pour entériner une véritable stratégie de conservation digne des raretés que ces forêts abritent.

La situation de la forêt sur sables blancs de Mana est hautement préoccupante et c'est la conservation de l'intégrité physique de l'APPB qui est aujourd'hui en jeu.

2. Objectifs du projet :

L'étude de ces habitats est une grande priorité pour promouvoir leur préservation.

Aujourd'hui, seuls quelques éléments marquants de la flore sont connus sur le site de l'APPB de la forêt sur sables blancs de Mana.

Les peuplements animaux sont encore très mal inventoriés. Une étude visant à améliorer notablement nos connaissances de cet écosystème au niveau des oiseaux, des chiroptères, des insectes, des amphibiens et reptiles, des plantes et arbres et des mammifères apporterait sûrement une argumentation de poids dans le cadre d'une politique forte de conservation.

D'autre part, plusieurs espèces d'oiseaux nouvelles pour la science ont été récemment découvertes au Pérou dans des forêts sur sables blancs. Rien n'empêche d'imaginer que de telles découvertes puissent apparaître en Guyane grâce à un travail d'inventaire ciblé.

Outre les inventaires naturalistes, une étude de l'évolution du mitage du site par l'occupation illégale est nécessaire, afin de clarifier la situation sociologique actuelle, mieux connaître la rapidité de dégradation de la zone et mieux se préparer à agir pour la protéger efficacement.

Cette étude sera assortie de rencontres avec la population illégalement installée.

Les objectifs du présent projet, porté par le GEPOG (Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane), sont donc multiples :

- faire le point sur les peuplements d'animaux protégés évoluant au sein de l'APPB
- faire le point sur le mitage illégal de l'espace et dégager des tendances évolutives
- proposer des mesures conservatoires applicables et pertinentes
- sensibiliser les élus et mieux connaître la population illégalement installée
- produire un document de référence sur cet espace naturel protégé
- améliorer considérablement les connaissances naturalistes sur cet écosystème

La conjugaison de ces différents objectifs devrait créer un climat favorable à une évolution du site vers une réelle conservation de terrain.

3. Méthode de réalisation du projet :

La somme des études contenues dans le projet est importante. L'APPB de la forêt sur sables blancs de Mana, avec ses 25.700 ha méritait bien un projet ambitieux.

C'est pourquoi, dans un souci de qualité du travail final, nous proposons aujourd'hui une étude pluriannuelle sur cet espace naturel remarquable. Ainsi, en deux années d'étude au total nous aurons la possibilité de rechercher des taxons en ornithologie, botanique, entomologie, mammalogie et herpétologie, à la fois en saison sèche et en saison des pluies, de jour comme de nuit.

Au niveau des grands mammifères, les observations réalisées en première année par les différents naturalistes participant à l'étude, permettront d'orienter au mieux les recherches de terrain de l'inventaire grands mammifères de part les multiples indices déjà collectés.

L'analyse de l'évolution de l'emprise des occupants illégaux de l'APPB pourra être menée grâce à l'utilisation des résultats des diverses campagnes de photographies aériennes de l'IGN (2001 et 2005), de clichés SPOT accessibles par le programme SEALS et en reprenant les clichés pris par O. TOSTAIN lors de la création de cet espace naturel protégé.

Afin de conduire au mieux cette étude ambitieuse, le GEPOG souhaite s'entourer des plus éminents naturalistes de Guyane et notamment des conseils avisés d'Olivier TOSTAIN, concepteur du projet fondateur de cet APPB.

Un bilan partiel sera produit en fin de première année. Il comprendra un point sur les résultats des inventaires et un état d'avancement des dépenses. La fin de l'étude donnera lieu à la production d'un rapport final.

Ce document comprendra une étude bibliographique, dressera le bilan des inventaires réalisés (bilan des peuplements aviaires, botaniques, mammalogiques avec grande faune, chiroptères et micro-mammifères, entomologiques et herpétologiques), donnera la caractérisation trophique et le rôle des espèces les plus rares et/ou caractéristiques, sera enrichi d'un dossier photographique (dont survol aérien) et enfin fera une liste des propositions de mise en valeur pédagogique et des options de conservation à envisager, au regard notamment de l'évolution du mitage illégal du site.

3.1. Calendrier global :

Année 1 :

- synthèse bibliographique des connaissances scientifiques (faune, flore et géologie) et des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- médiation avec les collectivités
- inventaire botanique IRD et ONF
- premier volet inventaire chiroptère
- premier volet de l'inventaire ornithologique
- premier volet de l'inventaire entomologique
- premier volet de l'inventaire herpétologique et batracologique
- rédaction d'un rapport à mi-parcours

Année 2 :

- médiation avec les collectivités
- inventaire grands mammifères et recherche micromammifères
- second volet des inventaires botaniques IRD et ONF
- second volet inventaire chiroptère
- second volet de l'inventaire ornithologique
- second volet de l'inventaire entomologique
- second volet de l'inventaire herpétologique et batracologique
- production d'une carte actualisée de l'occupation anthropique
- rédaction et rendu du rapport final avec bilans et proposition de mesures